

# Dossier de presse

**Déplacement du collectif « Plus jamais ça »  
à la Coop des masques, bretonne et solidaire**



Contact presse : Juliette Vella 06 72 10 49 54

## Introduction

Le collectif « Plus jamais ça », est né à l'origine d'un appel pour la justice sociale et le climat, lancé le 18 janvier 2020, par 8 organisations. Cette alliance inédite a abouti à la rédaction d'une tribune « Plus jamais ça ! » durant le confinement, puis au lancement d'une pétition « Plus jamais ça, signons pour le jour d'après ».

Le collectif l'avait exprimé dans [cette tribune](#) : « *Pour freiner la pandémie, le monde du travail doit être mobilisé uniquement pour la production de biens et de services répondant aux besoins essentiels de la population, les autres doivent être sans délai stoppées. La protection de la santé et de la sécurité des personnels doivent être assurées et le droit de retrait des salarié·e·s respecté.* »

Nos organisations sont donc bien conscientes de l'urgence sociale et écologique, et donnent l'alerte depuis des années. Ces dernières exigent maintenant un profond changement des politiques sociales et écologiques, afin de répondre aux besoins immédiats de la population !

Au mois de mai 2020, le collectif publiait [un plan de sortie de crise](#) composé de 34 mesures pour répondre aux enjeux sanitaires, sociaux, économiques et écologiques auxquels font face nos sociétés. Ces mesures, ancrées dans le présent, proposent des alternatives tout à fait réalistes et concrètes. En mai 2021 nous avons sorti un rapport [pas d'emploi sur une planète morte : sauver le climat, gagner des droits, créer des emplois](#).

On a pu constater l'échec de la France en matière de production de masques, ainsi que les dégâts de la politique néolibérale menée jusqu'alors, qui favorise le commerce extérieur et le transport sur de longues distances plutôt que de privilégier un service public à même de protéger la population, et le recours à des entreprises locales dans la production de matériel médical. Mais il est possible de faire autrement:

**C'est pourquoi, le jeudi 24 juin, des organisations du collectif « Plus jamais ça », ( Les Amis de la Terre, la CGT, la Confédération paysanne, la FSU, Greenpeace France, et l'Union syndicale Solidaires), organisent une visite à la Coop des masques bretonne et solidaire.**

**Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 24 juin,  
à l'entrée de la coopérative à 11H**

## **Plus jamais ça soutient les expériences de gestion démocratique d'entreprise**

Pour reprendre la main sur les choix productifs et l'organisation du travail, il faut multiplier les expériences de gestion directe des entreprises par les travailleur·euse·s et les collectivités (publiques ou associatives) concernées par leur activité. On peut poser et organiser différemment l'accès au capital nécessaire pour les entreprises que via des grands investisseurs capitalistes !

Aux côtés des ouvrier·e·s de l'usine Honeywell de Plaintel, l'intersyndicale CGT, FSU et Solidaires des Côtes-d'Armor et les associations ont soutenu la création à Grâces, près de Guingamp, de la « Coop des masques, bretonne et solidaire ».

**Nous le revendiquons, il faut une véritable politique publique nationale et européenne de soutien aux initiatives de ce type, démocratiques, écologiques et solidaires.**

Un certain nombre de structures dans l'économie sociale et solidaire font la preuve qu'il est possible d'intégrer les enjeux sociaux et écologiques dans son activité.

### **Une mobilisation syndicale et associative qui débouche sur la création concrète d'une coopérative**

Le 26 mars 2020, en pleine crise sanitaire du coronavirus, Solidaires Côtes d'Armor dénonçait le scandale de la fermeture de l'usine Honeywell de Plaintel et lançait l'idée de créer une SCIC, pour relancer un site industriel de fabrication de masques sanitaires. Très vite des syndicats et des associations du département, Attac, CGT, Confédération paysanne et FSU notamment, rejoignent l'idée et portent le projet.

En juin 2020 se lance un collectif citoyen de soutien à la création de la SCIC dans laquelle, salarié·e·s collectivités territoriales, associations, usager·e·s et groupement d'acheteur·euse·s, citoyen·e·s seront parties prenantes. Un grand nombre de citoyen·e·s ont répondu à cet appel, convaincu·e·s qu'il permettra non seulement de répondre à l'urgence sociale et écologique grâce à une production autonome sans risque de délocalisation ou d'abandon, mais aussi parce qu'il permettra de réduire considérablement la pollution générée actuellement par les transports internationaux.

Grâce à la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs, en associant les collectivités territoriales concernées, la proposition de créer une Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour fabriquer des masques de protection sanitaire dans les Côtes d'Armor a pu se réaliser.

Les statuts de la Société Coopérative d'intérêt Collectif (SCIC) ont été déposés le 18 juin 2020. Son implantation s'est faite sur la zone industrielle de Grâces près de Guingamp dans les Côtes d'Armor, dans les bâtiments de l'ancienne coopérative ouvrière AOIP, qui fut dans les années 70-80 la plus grande coopérative ouvrière de France. C'est donc tout un symbole, pour le monde ouvrier et pour la région.



**Ce jeudi 24 juin, ce seront donc, des salarié·e·s de l'usine,  
des syndicalistes, des militant·e·s associatif·ve·s,  
et des citoyen·e·s, qui se rassembleront pour montrer  
que les alternatives portées par le collectif sont réalisables  
et urgentes à mettre en place pour construire  
une société de « monde d'après ».**

## Informations pratiques

Rendez-vous le jeudi 24 juin à Grâces

11, route de Kerbost ZI de Grâces 22200 Grâces

### Programme :

**11h-12h15** Visite de l'usine et discussion avec les salarié-e-s avec des représentant-es des coopérant-es

**12h15-12h45** Prises de parole / conférence de presse Plus Jamais Ça

**12h45- 13h45** Repas convivial avec les salarié-es

en présence de salarié-es de la coop, de Guy Hascoët président de la coop, des organisations syndicales et associatives locales

et de Khaled Gaiji et Alma Dufour (Les Amis de la Terre France), Marie Buisson (CGT), Nicolas Girod (Confédération paysanne), Benoit Teste (FSU), Cédric Gervet (Greenpeace France), Murielle Guilbert et Simon Duteil (Union syndicale Solidaires)



## Présentation de la coop des masques

La Coop des masques, bretonne et solidaire, est une Société coopérative d'intérêt collectif créée en 2020 dans le but de relancer la fabrication bretonne de masques chirurgicaux et FFP2. L'entreprise s'est installée à Grâces près de Guingamp dans les Côtes d'Armor, en Bretagne. L'usine est née de la volonté de regrouper tous les acteurs économiques et toutes les structures concernées autour d'un projet commun : la relance de la fabrication de masques en Bretagne.



Ce projet est porté par les bénéficiaires, mais aussi par des collectivités territoriales et des citoyens. La SCIC permet d'associer nombre d'acteurs, qu'ils soient publics ou privés, ou des citoyen·e·s. La coop des masques est donc une SCIC, société anonyme, à capital variable.

La production a démarré au mois de décembre, après la livraison des machines fabriquées en France, produisant 45 millions de masques par an, (deux tiers de chirurgicaux et un tiers de FFP2).

### **Fonctionnement**

La SCIC est constituée de 5 collèges de sociétaires variés : salarié·e·s, collectivités territoriales, client·e·s, partenaires et citoyen·e·s. Une grande variété de formes juridiques s'inscrit dans cette dynamique : entreprises classiques ou issues de l'économie sociale et solidaire, fondations, associations, mutuelles, syndicats professionnels, fédérations professionnelles. Tous sont convaincus de la nécessité et du sens de ce projet.

### **Créateur d'emplois**

La Coop des masques est en phase de recrutement. Certain·e·s salarié·e·s ont débuté dès la mi-octobre pour participer au lancement de l'activité. La production de masques lancée en décembre, a concerné une vingtaine de salarié·e·s.

La Coop des masques va donc créer environ 40 emplois. Et bien que la possibilité du statut d'Entreprise Adaptée a été examinée, l'objectif de 55% de postes dédiés à des travailleurs handicapés n'est pas apparu accessible à la coopérative. Les démarches entreprises avec Cap emploi vont, cependant, permettre de compter une proportion de travailleur·euse·s handicapé·e·s de l'ordre de 15 % de l'effectif.

<https://www.lcoopdesmasques.com/>